



## Communiqué de presse

Montpellier, le 27 janvier 2010

---

### Réforme de la taxe professionnelle

---

#### **Conférence de presse vendredi 29 janvier à 9h30 (salle Jean Moulin)**

La suppression de la taxe professionnelle est effective depuis le 1er janvier 2010.

Parce qu'elle pesait sur l'investissement, elle était, de longue date, considérée comme un impôt pénalisant la compétitivité des entreprises et le développement économique des territoires.

L'objectif de cette suppression est de renouer avec des investissements, créer des emplois mais aussi asseoir les ressources fiscales des collectivités territoriales sur une base plus moderne et plus dynamique.

Claude Baland, préfet de la région Languedoc-Roussillon et de l'Hérault, aux côtés de Nadine Chauvière, directrice régionale des Finances publiques, présentera les principales dispositions, l'impact attendu pour les entreprises et les conditions dans lesquelles les ressources des collectivités locales seront garanties ce vendredi 29 janvier à 9h30.

La presse est conviée.